

Initiatives ministérielles

de graves difficultés financières. Les journaux en ont parlé aujourd'hui, hier et il y a quelques jours.

Glengarry Transport et sa filiale Intercan Leasing, je crois, possèdent à elles deux environ 7 000 camions. J'espère que nous ne perdrons pas cette industrie complètement ou en partie. Elle a son siège social à Alexandria et des bureaux à Ottawa, Montréal, Toronto et Kingston. Un certain nombre de députés ou leurs électeurs seraient touchés si nous la perdions. J'espère que ce ne sera pas le cas. Nous n'avons pas besoin d'autres mauvaises nouvelles.

Pour terminer, je veux seulement répéter. . .

[Français]

—que la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell et l'est de l'Ontario ont besoin d'aide et en ont besoin de façon urgente; 16,6 p. 100 de chômage au Canada, c'est inacceptable et à 50 milles du Parlement, monsieur le Président, c'est déplorable.

J'ose espérer que le gouvernement, pendant les prochaines semaines et les prochains mois, écouterait les doléances, non pas du député de Glengarry—Prescott—Russell, mais des électeurs et des Canadiens et Canadiennes qui souffrent et qui ont besoin d'aide.

Le président suppléant (M. DeBlois): Questions et commentaires. L'honorable député de Bonavista—Trinity—Conception a la parole.

[Traduction]

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je félicite le député de Russell—Glengarry—Prescott pour son excellent discours.

Sachant que nous tiendrions ce débat aujourd'hui, quoique je n'aie pas réalisé qu'il serait si court, j'ai parcouru le discours du Trône de la deuxième session de la 34^e législature. J'aimerais faire quatre brèves observations.

Tout d'abord, je citerai l'extrait suivant: «Nos pêcheurs voient leurs prises diminuer à cause de la surpêche pratiquée sans scrupule à l'extérieur de la zone économique de 200 milles. Mon gouvernement intensifiera les efforts qu'il déploie à l'échelle internationale pour mettre fin à ces pratiques.» Ces lignes ont été écrites le 3 avril 1989. La communauté dont il est ici question, la Communauté européenne, s'est vu fixer un contingent de 13 000 tonnes, alors qu'elle avait elle-même fixé son propre contin-

gent à 160 000 tonnes, soit 12 fois plus, et ses prises équivalaient à ce contingent. Je n'ai pas les chiffres de 1990 mais ils doivent être à peu près les mêmes. Je suis conscient que le gouvernement fait des efforts, mais il devra insister encore davantage pour obtenir des résultats.

Deuxièmement, j'aimerais souligner qu'il est question d'améliorer le dossier du gouvernement au chapitre de l'assurance-chômage. Bien que cela remonte à plus de deux ans, mes électeurs de Bonavista—Trinity—Conception et moi-même, nous nous attendions à de très bons résultats.

Voyons quelle est la situation. Au moment où ce discours a été présenté, le régime d'assurance-chômage fonctionnait comme suit: l'employeur payait 43 p. 100, l'employé 31 p. 100 et le gouvernement 26 p. 100. En 1989, le gouvernement a versé 3 milliards de dollars sur 13 milliards.

En moins de deux ans, pour compenser le retrait du gouvernement, qui s'est fait au cours de ces deux ans, le taux de la prime pour chaque tranche de 100 \$ de gains assurables de l'employé est passé de 1,95 \$, au moment où ce document a été livré, le 3 avril 1989, à 2,80 \$ aujourd'hui. Il s'agit d'une augmentation de 85 c. ou de 45 p. 100.

La contribution de l'employeur est passée de 2,73 \$ à 3,92 \$, soit, là aussi, une augmentation de 45 p. 100 rendue nécessaire pour remplacer les 6 milliards de dollars de réduction de la contribution du gouvernement. Il n'y a pas de quoi pavoiser.

Troisièmement, on déclarait, et je cite:

Elle sera remplacée par une taxe de vente plus équitable, qui garantira à l'économie canadienne son plein pouvoir de concurrence et permettra de maintenir une source fiable de revenus pour le financement des programmes essentiels.

Je suis sûr que l'on aura compris que je fais ici allusion à la taxe sur les produits et services et je ne perdrai pas une partie du temps précieux qui nous reste pour dire ce que les Canadiens pensent des effets de la taxe sur les produits et services pendant la période. Elle a suscité de graves divisions au Canada et je suis convaincu qu'elle est en grande partie responsable de la récession d'origine canadienne que nous subissons en ce moment.

Je termine sur ceci, monsieur le Président: dans la partie intitulée «Les fondements de notre avenir», il est question d'éducation et de santé. Je conclurai sur cette sombre note—et je pense ici à Terre-Neuve et au gel des